



FFvolley

BUREAU EXECUTIF N°8

PROCES-VERBAL DES 13 ET 14 AVRIL 2018

SAISON 2017/2018

Présents :

Eric TANGUY, Président

Alain GRIGUER, Christian ALBE, Pierre MERCIER, Yves LABROUSSE, Alain de FABRY, Christine MOURADIAN

Excusées :

Florence AVABY, Axelle GUIGUET, Michelle AKILIAN

Assistent :

Aline GEMISE-FAREAU, Jean-Paul ALORO

Invité :

Arnaud DAGORNE

Le Président ouvre la séance à 17h30.

1. INFORMATIONS DU PRESIDENT DE LA FFVB

Le Président fait un point sur les dossiers en cours et notamment la finale de la Volleyball Nation League, où à ce jour la FIVB n'a pas encore choisi le diffuseur TV sur les étapes de Rouen, Aix en Provence et la Finale à Lille.

Le fait de ne pas pouvoir annoncer le diffuseur et assurer que les matchs seront bien diffusés est un gros handicap qui nous pose de sérieux problèmes dans la recherche de partenaires et la commercialisation.

Une réunion s'est tenue à Lausanne Mercredi 11 et nous avons enfin pu valider l'ordre et les horaires des matchs et nous allons donc pouvoir lancer les billetteries.

2. INFORMATIONS DU PRESIDENT DE LA LNV

Le Président Alain GRIGUER informe le Bureau Exécutif, que la LNV est toujours en cours de recherche d'un diffuseur TV pour ses championnats.

3. SECRETARIAT GENERAL

Statut

Une version de travail des Statuts sera présentée au Conseil d'Administration, les modifications des statuts porteront sur le changement du nom de la Fédération qui deviendra la « Fédération Française de Volley » donc le sigle sera « FFvolley ». D'autres changements pourront intervenir après la réunion du Conseil de Surveillance.

Règlement Intérieur

Une version de travail sera également proposée au Conseil d'Administration intégrant les modifications apportées aux statuts.

Validation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration du 28 avril 2018

Le Secrétaire Général présente l'ordre du jour du CA du 28 avril 2018 à Choisy le Roi.

Vote : adopté à l'unanimité.

Validation de l'ordre du jour de l'AG de Porticcio

Le Secrétaire Général présente l'ordre du jour de l'Assemblée Générale des 19 et 20 mai 2018 à Porticcio.

Vote : adopté à l'unanimité.

Convention FFVB/LNV

Après une relecture commune de la convention LNV/FFVB, des corrections sont apportées, la convention sera soumise au Conseil d'Administration pour ensuite présentation et approbation lors de la prochaine Assemblée Générale.

Cette convention couvrira les saisons 2018/2019, 2019/2020, 2020/2021, 2021/2022 et 2022/2023.

Vote : adopté à l'unanimité avec les modifications.

Après l'approbation lors du Conseil d'Administration du 28/04/2018, la convention sera transmise au Ministère pour validation avant présentation en Assemblée Générale.

4. FINANCES

Bilan – Compte de résultats 2017

Le compte de résultats 2017 laisse apparaître un résultat négatif de – 100 000 €.

Les principaux points expliquant ce résultat sont :

- La prise en charge des frais de production TV sur les matchs CEV pour 90 K€
- La diminution de la subvention du Ministère dans le Cadre de la Convention d'Objectifs

- L'augmentation des charges du poste évènementiel (dû en grande partie à l'organisation du TQCM à Lyon)
- La prise en charge des frais de déplacement de nos équipes de France Seniors lors de la Ligue Mondiale et du Grand Prix Féminin 2017. Ces frais de déplacement étaient auparavant assumés avant par la FIVB, cela a représenté 150 K€ de charges supplémentaires non prévues.

- **Budget prévisionnel 2019**

Ce budget a été établi en tenant compte de l'investissement de la Fédération pour l'organisation de l'Euro 2019, soit 400 K€ inscrit dans le budget déposé en mai 2016 et nous ayant permis d'obtenir une aide du CNDS de 1 000 K€.

En prenant en compte ces 400 K€, le budget 2019 présente un résultat déficitaire de -500 000 K€.

- **Tarification**

Les tarifs pour la saison 2018/2019 seront proposés au Conseil d'Administration puis à l'Assemblée Générale avec une augmentation de 1,4 % correspondant à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation selon l'INSEE.

Le Bureau Exécutif tient à respecter l'engagement pris auprès des clubs, à savoir ne pas augmenter le prix de la Licence.

Vote : adopté à l'unanimité.

- **Assurance**

Suite à la mise en œuvre du nouveau contrat d'assurance pour la saison 2018-2019, le montant de celle-ci pour les licenciés est supérieur à l'ancien contrat. Cependant, le tarif de la Responsabilité Civile est très inférieur, ce qui implique que le total des deux est plus avantageux, avec des garanties supplémentaires pour les licenciés.

Le Bureau Exécutif a décidé d'appliquer une baisse du montant de l'assurance pour les licenciés. Le Trésorier propose un tarif à 0,36 € par licencié au lieu de 0,46 € auparavant.

Vote : adopté à l'unanimité.

- **Volleyball Nation League - Final à Lille**

Le Trésorier est en contact permanent avec le directeur Financier de la FIVB.

Cette dernière souhaite que la FFvolley joue le rôle d'organisateur local et se charge de la partie financière. Un compte en banque spécialement affecté à cette opération a été ouvert sur lequel la FIVB versera des fonds pour assumer les premières dépenses.

La billetterie a été ouverte et nous enregistrons une vente de 4000 places en seulement 10 jours.

• **Dossier LNV match AJACCIO / PARIS**

Le club d'Ajaccio a fait une demande de remboursement de ses frais de déplacements pour le match donné/rejoué par la commission sportive de la LNV.

La LNV considérant que le match était à rejouer à cause d'une faute d'arbitrage, la FFvolley désignant les arbitres, estime que c'est à la Fédération de payer.

Le Président de la FFvolley considère que l'organisateur du championnat étant la LNV, c'est à elle d'assumer ces coûts.

Devant une impasse le Président de la FFvolley propose qu'à titre très exceptionnel et sans que cela devienne une règle, la Fédération et la LNV partagent ces coûts à 50/50.

Le Président de la LNV refuse cette proposition qui serait une acceptation de la responsabilité de la LNV et propose compte tenu de l'importance des frais d'y participer à hauteur de 20%.

Devant cette nouvelle impasse, aucune décision ne peut être prise et un nouvel examen de ce dossier va être réalisé.

- **Ressources Humaine**

Christian ALBE informe le Bureau Exécutif, qu'après étude des différents dossiers du personnel :

- Une prime sera attribuée à certains salariés
- Une revalorisation de salaire est en cours pour certains salariés

Suite aux absences dues aux intempéries et aux nombreuses grèves, certains membres du personnel n'ont pas pu se rendre sur leur lieu de travail, et ont fait, dans selon leurs missions, du télétravail.

Le Bureau Exécutif décide que les salariés concernés devront réaliser toutes les heures non travaillées mais que les élus leur font entière confiance pour la réalisation.

Le Président informe le Bureau du départ de Mathilde ROUQUETTE du Secteur Evènementiel. Patrice MARQUET est chargé de procéder à un recrutement pour la remplacer.

Pierre MERCIER informe le bureau du recrutement de M. Emmanuel FOUCHET au poste de manager de l'Equipe de France féminine, il prend ses fonctions immédiatement.

5. SECTEUR SPORTIF ET ORGANISATIONS NATIONALES

- **Formule LNV/Elite**

- Suite à la demande de la FFVolley d'intégrer les Pôles France (masculin et féminin) dans les championnats de la LNV dans l'optique de France 2024, la LNV envisage cette intégration par l'augmentation du nombre de club de LAF et LAM de 12 à 14.
- Intégration de 2 équipes des Pôles France dans les championnats de la LNV, la LIGUE B pour le PF Masculin et la LIGUE A pour le PF féminin.
- Les deux autres collectifs des Pôles seront en Elite.
- Pas de participation aux phases de play-off LNV pour les pôles.
- Pas de descente de LNV pour les pôles.
- En Elite féminine pour 2018-2019, on sera sûrement obligé de conserver une poule à 16, par contre en Elite Masculine il sera peut être possible de faire une poule à 14 vu le nombre de montée en LNV.

- **N2/N3**

Un projet de nouvelle organisation des championnats nationaux sera soumis au CA.

La nationale 2 qui comprend actuellement 4 poules de 12 se transformerait en 6 poules de 8 avec ensuite 3 poules de play-off et 3 poules de play-down. Le fait de passer à 6 poules permettrait de faire des poules avec moins de déplacements dans la première phase.

La finale de la Coupe de France N3 semble montrer un certain manque d'intérêt de la part de certains clubs qui une fois assuré de monter en N2 ont décidés de ne pas se déplacer pour jouer la phase finale de la coupe de France N3.

Le secteur sportif va faire des propositions pour essayer de rendre plus attractif le gain de la coupe.

- Les propositions des vœux des adhérents sont transmises au CA pour examen lors de la prochaine réunion.

6. SECTEUR DEVELOPPEMENT

Le secteur développement présente un projet et souhaite qu'il devienne la « 1ère cause fédérale » dont le plan est le suivant :

- La création d'une Commission de Développement piloté par un cadre de la FFvolley et un cadre de la DTN
- Le plan des actions à mener est :
 - La modification des DAF incluant des critères développement
 - La simplification des licences et la création de la licence « Encadrement » pour les dirigeants, entraîneurs, arbitres etc...
 - Une simplification administrative du bassin de pratique en rassemblant toutes les possibilités de regroupement ou de mutualisation
 - La mise en place d'une indemnité de formation de joueur (N+1)

Vote : projet adopté à l'unanimité par le bureau et donc présenté au CA.

7. SECTEUR DTN

La Direction Technique Nationale fait plusieurs propositions en vue de la saison prochaine :

- Permettre aux Pôles France incorporés en LNV de présenter deux entraîneurs principaux pour chaque collectif (sous réserve qu'ils disposent des diplômes requis). Le but est de permettre de remplacer éventuellement l'entraîneur principal désigné qui peut s'absenter dans la saison pour des échéances internationales jeunes.
- La DTN demande de clarifier la participation ou non des joueurs de Pôles Espoir lors des prochaines échéances des Volleyades.
La Proposition DTN est 2 joueurs max dans l'équipe 1, 0 dans l'équipe 2
- Augmenter la hauteur du filet en M15F de 2,10 m à 2,15 m

Le Bureau Exécutif est d'accord pour augmenter la hauteur du filet selon la préconisation de la Direction Technique Nationale.

L'intégration des Sportifs de Pôles Espoirs pour les Volleyades 2019 (M15 masculines & M14 féminines) recommandés par les entraîneurs ou CTS ne pourra se faire que dans le respect des conditions de fonctionnement des CRE de chaque Ligue Régionale.

8. SECTEUR ULTRA MARIN

- Proposition convention Ligue UM/FFVB

Une proposition de convention entre nos ligues d'outre mers et la FFvolley sera soumise au CA.

Les points inclus dans cette convention sont notamment les conditions de participations aux compétitions organisées en Métropole (volleyades, finales N2), la FFVolley précise les prises en charges financières qu'elle effectue et fixe aussi les critères de participation tel que le nombre de licenciés par catégorie d'âges, la structure des championnats dans les Ligue UM etc...).

La Ligue de la Réunion demande à la FFvolley de lui prêter 50 000 € afin de leur permettre de payer l'indemnité de fin de bail décidé par le tribunal, et ainsi permettre à la Ligue de récupérer le bâtiment d'hébergement, le gymnase et le terrain de Beach dont il sont propriétaire, ceci afin de permettre à la Ligue de mener à bien son projet de centre permanent d'entraînement.

La FFvolley est favorable sur le principe.

Le Trésorier Général indique avoir bien reçu les documents le 11 avril et ils sont à l'étude.

9. SECTEUR FORMATION

Mise en place de la plateforme My Coach by FFvolley.

La collecte des supports numériques est achevée, nous rentrons maintenant dans la phase d'indentification de ceux qui seront dès le lancement en septembre, et aussi dresser une liste de ceux qui peuvent abonder le projet « Animvolley » du secteur développement.

La numérisation des supports papier et VHS est en cours.

Une réunion de travail sur deux jours aura lieu à la FFvolley les 3 et 4 mai prochains. L'objectif est de travailler sur la feuille de route détaillée des deux versions premium et basic ainsi que de la version player accessible pour l'ensemble de nos licenciés.

La partie relative au e-learning et aux exercices sera également travaillée.

Des démonstrations de My Coach by FFvolley sont prévues à Rouen et Aix.

10. SECTEUR EVENEMENTIEL

Point sur la situation de l'Euro 2019.

L'association « France Volley » vient d'être créée pour porter l'organisation de l'Euro 2019 en France.

Un budget prévisionnel actualisé sera présenté au prochain CA pour information.

11. QUESTIONS DIVERSES

Demande d'aide financière du Lycée de Sablé sur Sarthe et du Pôle Espoir de Cannes pour leur participation aux Championnats du Monde UNSS.

La FFVolley accorde 1000 € à chaque Pôle Espoir dès réception du budget prévisionnel de la compétition des deux demandeurs.

Demande de Jean-Paul DUBIER pour la dotation du Tournoi militaire de Pacy-sur-Eure ; la FFvolley accorde une dotation sur les anciens articles invendus de la boutique.

Le prochain Bureau Exécutif est fixée au vendredi 18 mai 2018 à Porticcio.

La séance est levée à 13h30.

Le Président,
Eric TANGUY

Le Secrétaire Général,
Yves LABROUSSE